



Animations

♦ Jardins partagés

L'association « Des jardins dans l'bourg » va bientôt renaître ! Elle offrira à toutes les personnes intéressées, la possibilité de jardiner dans un esprit convivial et de partage, sur le terrain communal dédié situé à l'arrière du presbytère, près de l'Ehpad., en plein cœur du bourg. Pour toute information et question, contactez Michel PEVRIER au 07.67.24.92.30.

Site internet : <https://jardingael.wordpress.com/>



♦ Cérémonie du 8 mai

La Municipalité vous informe qu'en raison des restrictions sanitaires liées au COVID 19, un hommage sera rendu uniquement par :

M. Le Maire accompagné de 2 élus, M. J. Janet, Président des ACPG, et un porte drapeaux, le **dimanche 9 mai à 10h30 au Bran et 11h15 à Gaël**, avec dépôt de gerbes pour commémorer la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe marquée par l'annonce de la capitulation de l'Allemagne.



♦ APE Ecole des prés verts

L'APE et les enfants de l'école remercient toutes les personnes qui ont commandé des parts, lors de la vente à emporter Jambon à l'os ou tajine du **10 avril dernier**. Les bénéfices serviront à financer les projets d'école (activités culturelles et sportives), contribuant ainsi au développement des connaissances, au bien-être et à la réussite de nos enfants. En espérant que ce repas vous ait plu en retour.

Le bureau de l'APE.

Commerces



Votre « Top Garage Chebli auto », garage multimarques habilité véhicules électriques, vous accueille le lundi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h, le samedi de 8h30 à 12h, pour l'entretien et la réparation de votre véhicule. Remplacement de pare-brise, mise en contrôle technique, service carte grise, achat et vente de véhicules neufs et d'occasion. Garantie constructeur préservée, votre garage vous conseille et vous accompagne sur toute la durée de vie de votre véhicule.

Vous en êtes d'où dans l'entretien de votre véhicule ? Top garage Chebli auto, parc d'activité le chêne (proche Easydis) à Gaël - Tél 09.82.21.73.97. Retrouvez nous sur notre site <https://reseau.top-garage.fr/89-chebli-auto>, Facebook et Instagram Chebli auto.

Collecte des bacs jaunes

Lundi 3, 17 et 31 mai : Collecte des bacs jaunes.

Samedi 15 et 29 mai : Collecte des bacs jaunes.

(Uniquement les lieux-dits : La Haie Gaël, La Haute Lande, La Rue es Sage, La Ville Germain, La Ville Toussaint).

Retour sur ...

♦ Rénovation du monument aux morts

Le **31 mars** la société PFG de St Méen le Grand est venue faire « peau neuve » au monument aux morts de Gaël. Le nom de Jean Salmon sera rajouté à ceux des soldats morts pour la France.



Suite aux mesures gouvernementales, les salles communales restent fermées jusqu'à nouvel ordre.

Concernant les activités sportives, un accès pourra être autorisé en fonction des mesures liées à la situation sanitaire.

Mairie de GAËL 02.99.07.72.20 et Agence Postale 02.23.43.26.58

Horaires : lundi, mercredi et samedi de 9h00 à 12h00

mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Site internet : www.mairie-gael.bzh

mail : mairie.gael@orange.fr



Informations communales

◆ Horaires des messes

Dimanche 16 mai : Messe à Gaël à 10h30.

Tous les **mercredis** à 11h00.

◆ Balayage des rues

Jedi 27 mai : à 14h00 par l'entreprise L.P.S.

◆ Elections

Les Elections Départementales et Régionales auront lieu les dimanches 20 juin (1er tour) et 27 juin (2nd tour).

Pour les administrés non inscrits à Gaël, les inscriptions sur les listes électorales doivent être effectuées **avant le 14 mai 2021** soit par internet soit à la mairie. (se munir de sa pièce d'identité et d'un justificatif de domicile).

Procuration électorale, comment faire la démarche ? L'électeur qui donne procuration doit remplir un formulaire. Il a 3 possibilités pour faire la démarche :

- Utiliser le **téléservice** « www.maprocuration.gouv.fr », puis aller **en personne** à la gendarmerie ou au commissariat avec un justificatif d'identité et l'e-mail de confirmation du dépôt de la demande en ligne ;

- Imprimer le **formulaire disponible sur internet**, puis le remettre, **en personne** et en présentant un justificatif d'identité, à la gendarmerie ou au commissariat ou au tribunal ou dans un lieu accueillant du public défini par le préfet ;

- Remplir à la main le **formulaire disponible sur place** (gendarmerie ou commissariat ou tribunal, ou lieu accueillant du public défini par le préfet) et présenter **en personne** un justificatif d'identité.

◆ Centre de Loisirs

La municipalité de St Méen le Grand a repris la gestion du centre de loisirs « Les Dauphins ». Jusqu'au 1er janvier 2021 c'était l'association « Familles Rurales » qui en était chargée. Afin d'assurer la continuité d'accès à ce service pour les familles de Gaël, le conseil municipal, lors de la dernière séance, a validé la convention avec la mairie de St Méen pour les mercredis et les vacances scolaires. Les modalités d'inscriptions et d'accès restent inchangés. <https://stmeen.fr/accueil-de-loisirs/>

◆ Travaux sur voirie

Du **21 au 26 mai**, la société Pérotin interviendra sur la commune pour différents travaux de remise en état de la voirie.

Informations communales (suite)

◆ Travaux sur la voirie d'accès à l'école les Prés Verts.

Le contournement du lotissement est impossible jusque la mi-mai. L'arrêt minute n'est pas accessible. Il est demandé de se garer sur le parking de l'école ou sur celui de la salle polyvalente en accédant à pied à l'école par le chemin piétonnier.

La municipalité est désolée pour ce désagrément mais les travaux étaient, à la base, programmés durant les vacances scolaires qui ont été avancées.

Merci de votre compréhension.

Etat-civil



Décès :

AUBIN Désiré, décédé le 23 avril 2021 à Rennes.

Naissance :

GUÉGAN Dorian, né le 13 mars 2021, à Gaël.

Citoyenneté

Le port du masque reste obligatoire en Ile-et-Vilaine :

Par arrêté préfectoral, le port du masque en extérieur, sur l'ensemble du territoire de l'Ile-et-Vilaine est obligatoire.

La période du **1er mai** est traditionnellement l'occasion de vente de muguet sur la voie publique. Cette année, malgré le contexte sanitaire, la vente sera autorisée. De même, lors de la journée commémorative de la fin de la Seconde guerre mondiale, le **9 mai** prochain, la vente du Bleuet de France sera maintenue. Ces ventes devront s'effectuer dans le respect des gestes barrières et des règles de distanciation.

Le Bleuet de France est le symbole de la mémoire et de la solidarité, en France, envers les anciens combattants, les victimes de guerre, les veuves et les orphelins. La vente de bleuets sert à financer des œuvres sociales leurs venant en aide.

Bibliothèque : 16 rue lieutenant Guillard – 35 290 GAËL

Horaires : mardi et vendredi : 16h00 à 18h00 – mercredi : 14h30 à 18h00
samedi : 10h00 à 12h30.

Cantine : 02.99.07.74.47



Réunion du 6 avril 2021

Finances : comptes de gestion 2020

Le conseil, à l'unanimité, approuve les comptes de gestion 2020.

Finances : comptes administratifs 2020

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les comptes administratifs 2020 qui se décomposent comme suit : Commune

<i>Fonctionnement</i>		<i>Investissement</i>	
Recettes :	1 443 938,68 €	Recettes :	744 600,70 €
Dépenses :	912 552,94 €	Dépenses :	454 909,65 €
Excédent	531 385,74 €	Excédent :	289 691,05 €

<i>Fonctionnement</i>		<i>Investissement</i>	
Recettes	124 737,31 €	Recettes :	121 724,13 €
Dépenses	78 662,87 €	Dépenses :	39 986,91 €
Excédent :	46 074,44 €	Excédent :	81 737,22 €

SPANC	
<i>Fonctionnement</i>	
Recettes	4 358,46 €
Dépenses	4 180,42 €
Excédent :	178,04 €

<i>Fonctionnement</i>		<i>Investissement</i>	
Recettes	91 052,07 €	Recettes	250 000,00 €
Dépenses	91 051,33 €	Dépenses	91 051,33 €
Excédent :	0,74 €	Excédent :	158 948,67 €

Finances : affectation des résultats 2020

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'affectation des résultats comme suit :

pour la commune, affectation de l'excédent de fonctionnement d'un montant de 531 385,74 € en recettes d'investissement et report de l'excédent d'investissement d'un montant de 299 064,53 € en recettes d'investissement ; pour l'assainissement, report de l'excédent de fonctionnement d'un montant de 46 074,44 € en recettes de fonctionnement et l'excédent d'investissement de 81 737,22 € en recettes d'investissement ; pour le SPANC, report de l'excédent de fonctionnement de 178,04 € en recettes de fonctionnement ; pour le lotissement « Le Paradis », report de l'excédent de fonctionnement d'un montant de 0,74 € en recettes de fonctionnement et report de l'excédent d'investissement de 158 948,67 € en recettes d'investissement.

Finances : Budgets primitifs 2021

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les budgets primitifs qui se décomposent comme suit : pour la commune, un montant de 1 536 884,00 € en fonctionnement et 2 137 675,00 € en investissement ; pour l'assainissement, un montant de 137 800,00 € en fonctionnement et 231 500,00 € en investissement ; pour le SPANC, un montant de 6 000,00 € en fonctionnement ; pour le lotissement « Le Paradis », un montant de 350 652,00 € en fonctionnement et 350 649,33 € en investissement.

Instauration frais de dossiers SPANC

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de facturer des frais de gestion administrative à chaque étape de facturation d'un montant de 15€ .

Convention centre de loisirs St-Méen Le Grand

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide l'adhésion au CLSH de St Méen à compter du 1^{er} janvier 2021, pour les mercredi et les vacances scolaires.

Centre culturel : Avenant mission SPS

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide l'avenant d'un montant de 546,00 € HT.

Vote subvention familles rurales

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide la subvention de 1 159,15 € pour le solde de la participation communale au centre de loisirs pour le mercredi en période scolaire.

Scolarisation communes extérieures : prise en charge des frais de scolarité

Le conseil municipal, avec 2 voix pour et 16 voix contre, refuse d'accorder la dérogation pour la scolarisation des enfants de Gaël sur des communes extérieures en maternelles et primaires.

Retrouvez toutes les informations de la commune sur le site internet :

www.mairie-gael.bzh

Si vous souhaitez recevoir Gaël Infos par mail, envoyez votre demande à l'adresse mairie.gael@orange.fr

Communauté de communes

♦ **L'École de Musique du Pays de Brocéliande** est un établissement d'enseignement musical agréé par l'état, qui compte 450 élèves et 25 enseignants. Service public géré par un Syndicat Mixte Intercommunal regroupant les communautés de communes de St-Méen Montauban et Montfort Communauté, l'EMPB est un outil de promotion de la culture musicale. Ayant pour objectif de rendre la pratique artistique et culturelle accessible au plus grand nombre, sa vocation est de former des musiciens amateurs afin qu'ils puissent contribuer au rayonnement culturel du territoire, grâce à une saison culturelle riche et variée et à de nombreux partenariats.

Divers parcours et formations sont proposés selon les âges et les aspirations.

Les instruments enseignés sont nombreux (accordéons diatonique et chromatique, flûte traversière, contrebasse, guitare, violon, batterie, clarinette, trompette...), tout comme les pratiques d'ensemble (ensemble de jazz, musiques traditionnelles, musique asiatique, ensemble à cordes, harmonie, fanfare de rue, chorale...).

Les cours sont dispensés sur les sites de Montauban et Montfort et l'école propose également des cours de découverte musicale à St-Méen.

Les réinscriptions auront lieu du **lundi 17 au lundi 31 mai**, et les nouveaux élèves pourront s'inscrire du **7 au 30 juin 2021**.

Renseignements auprès du secrétariat, 1 rue du Dr Druais à Montauban - 02 99 06 60 54 - contact@empb.fr - www.empb.fr

lundi et vendredi : 14h/18h

mardi et jeudi : 9h30 /12h30 - 14h à 18h

mercredi: 9h30/12h30 - 14h/19h

♦ Du **lundi 31 mai au samedi 5 juin** le **SMICTOM CENTRE OUEST propose une nouvelle collecte des boîtes d'aiguilles usagées des particuliers dans les déchèteries du SMICTOM**. Le SMICTOM rappelle que la fourniture des boîtes vides est désormais assurée par les pharmaciens. Les particuliers concernés doivent se rapprocher de ceux-ci pour récupérer une boîte pour le stockage de leurs aiguilles. Les boîtes pleines seront à déposer aux jours et heures d'ouverture des déchèteries. Les usagers devront s'adresser directement au personnel de la déchèterie.



Divers

♦ Fête de l'Europe : Dimanche 9 mai

La **Journée de l'Europe** est une journée internationale célébrée le **9 mai** dans les États membres de l'Union européenne pour commémorer la Déclaration Schuman du **9 mai 1950** ; ce discours, prononcé avant la naissance de la Communauté Economique Européenne, est considéré comme le texte fondateur de l'Union.

À la bibliothèque, vous trouverez quelques ouvrages sur ce thème.



PHARMACIE

M. ESNAULT : 02.99.07.72.19

En cas d'urgence la nuit et le week-end, appelez le 3237.

1^{er}/2 mai : DE BROCELIANDE à Bréal sous Montfort.

8/9 mai : LEGOFF à Montfort sur Meu.

13 mai : CARIOU à Breteil.

16 mai : FEÏT à Irodouër.

23/24 mai : BILLON HELEUX à Romillé.

30 mai : GUILLOU à St Méen le Grand.

OSTEOPATHE

Pierre CHENAUT : 06.74.48.61.98

INFIRMIERS

Mmes AUVE et BERNARD

M. JAUNAY

02.99.07.76.15

DECHETTERIE

Tél : 02.99.07.71.47

Lundi : 08h30-12h00

13h30-18h00

Mercredi : 08h30-12h00

13h30-18h00

Samedi : 08h30-12h30

13h30-17h30

AMBULANCES-TAXIS

Ambulances Taxis LEVREL

02.99.09.53.54

Taxis MEWEN 02.99.09.69.34

Taxis FOUREL 06.25.77.20.75

CARS ILLENOO

Horaires du **31/08/2020 au 06/07/21** :

De Gaël Eglise vers Rennes :

Du lundi au vendredi : 6h17.

Du lundi au samedi : 6h57, 13h30.

De Rennes gare routière vers Gaël :

Du lundi au vendredi : 17h15.

Du lundi au samedi : 12h15, 16h30,

18h15.

Mercredi : 12h50.

Samedi : 17h15.

NAVETTE RIV

Horaires à compter du **31 mars 2021** :

Ligne Ploërmel > Montauban (gare)

Du lundi au vendredi - Gaël : 7h15 /

18h12.

Ligne Montauban (gare) > Ploërmel

Du lundi au vendredi : Gaël : 8h02 /

19h02.

SPA

02 99 59 32 74

Directeur de la publication :

Denis LEVREL, Maire de Gaël

Coordination, rédaction,

mise en page, distribution :

V. Destruhaut, F. Unterdorfel,

L. Le Roy, F. Lucas, R. Madaoui,

Mairie de Gaël

Photos-illustrations :

Mairie de Gaël

Impression : 500 exemplaires